

FONDS POUR L'AMÉLIORATION DE L'ASSIDUITÉ

Formulaire de proposition de projet pour 2025-2026

Le Fonds pour l'amélioration de l'assiduité soutient les projets menés par les écoles et les collectivités du Yukon pour favoriser l'assiduité des élèves. Le financement, offert à toutes les écoles du Yukon, est assuré chaque année par le programme Chaque élève, chaque jour, le gouvernement du Yukon et des partenaires du secteur privé et des collectivités.

Les personnes et les groupes suivants peuvent soumettre un projet :

- Écoles, personnel enseignant, conseils scolaires et commissions scolaires
- Organismes et gouvernements des Premières Nations du Yukon
- Organismes communautaires, clubs d'élèves et associations de parents

Pour l'année scolaire 2025-2026, un total de 200 000 \$ sera réparti parmi les projets retenus. On peut demander du financement pour plus d'un projet, jusqu'à un maximum de 20 000 \$. Selon le nombre de demandes reçues, il est possible que des projets reçoivent un financement partiel. Les projets retenus seront annoncés en mai 2025.

Si vous avez plusieurs projets, soumettez toutes les demandes ensemble, classées par ordre de priorité.

Les propositions doivent s'inscrire dans l'une des huit grandes catégories, non limitatives, suivantes :

- 1. Élimination des obstacles à l'assiduité** – Travailler avec la collectivité ou avec les familles et les parents et parents substituts pour lever les obstacles à la présence quotidienne en classe et favoriser la participation des élèves.
- 2. Petits équipements de cuisine** – Projets d'amélioration de l'accès à l'équipement de cuisine dans les écoles.
- 3. Mesures favorisant l'assiduité** – Matériel et équipement pour améliorer le taux d'assiduité (autre que le matériel normalement fourni par le ministère de l'Éducation).
- 4. Examen et adaptation des mesures en place** – Outils ou recherche permettant d'améliorer les mesures favorisant l'assiduité déjà en place.
- 5. Création de projets ou de produits de communication** – Échange d'information sur les questions d'assiduité entre les écoles et les élèves.
- 6. Réconciliation et participation des Premières Nations** – Intégration des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être des Premières Nations afin de promouvoir l'assiduité et la participation, en réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.
- 7. Sciences, technologies, métiers, ingénierie, arts et musique** – Travailler avec les élèves pour favoriser la mise en pratique de leurs apprentissages dans des situations de la vie courante comme moyen d'augmenter leur assiduité et leur participation
- 8. Initiatives de mieux-être et de santé mentale** – Activités visant à favoriser le mieux-être et la santé mentale en créant un milieu positif où les élèves se sentent soutenus, en sécurité et motivés à aller à l'école.

Il a été démontré que les projets qui répondent aux critères suivants donnent les meilleurs résultats :

- Fondés sur une approche communautaire
- Axés sur la participation des élèves
- Contribuant au renforcement des relations
- Fondés sur des données probantes et en corrélation avec les résultats

Notes concernant les propositions d'achat d'équipements ou de services liés aux technologies de l'information et des communications pour les écoles

- Avant de soumettre votre proposition, consultez la Division de la gestion des immeubles pour vous assurer de tenir compte des exigences relatives aux infrastructures et au code du bâtiment dans les travaux d'installation.
- Avant de soumettre votre proposition, consultez la direction des Services de soutien en technologie de l'information (SSTI) ou la direction de la Technologie et des dossiers des élèves (TDE) pour vous assurer que vous répondez aux exigences d'autorisation de la Division des technologies de l'information et des communications et de ses infrastructures.
- Par technologies de l'information et des communications, on entend tout appareil connecté à un réseau, y compris les serveurs, les ordinateurs, les tablettes, l'équipement de vidéoconférence, les imprimantes, les dispositifs Apple TV ou tout appareil équivalent, de même que tout outil, système ou service intranet, extranet et internet d'une tierce partie.
- Tout achat de matériel technologique doit être fait par l'entremise du ministère de l'Éducation du Yukon et être approuvé par la direction des SSTI ou celle de la TDE, qui vous expliqueront comment procéder à son acquisition ou qui le feront pour vous.

Veuillez noter que les types de projets suivants ne sont pas acceptés :

- Programmes de récompense en argent pour l'assiduité ou de récompense pour la meilleure présence en classe (autres que les récompenses pour la plus nette amélioration de l'assiduité)
- Projets entraînant la création d'un poste rémunéré
- Projets qui ne sont pas destinés à favoriser l'amélioration de l'assiduité
- Projets qui vont à l'encontre des politiques du ministère de l'Éducation et des lois du Yukon
- Projets nécessitant un financement sur plusieurs années ou qui s'étendent sur plus de deux ans
- Acquisitions d'envergure d'immobilisations, d'infrastructures, ou d'articles ou de programmes assortis de coûts de fonctionnement et d'entretien récurrents (Les fonds sont destinés à des projets ponctuels; ils ne peuvent servir à financer des projets qui sont assortis de coûts de fonctionnement ou autres, récurrents ou annuels.)

Présentation d'une demande de financement pour 2025-2026

1. Remplissez toutes les sections du formulaire de proposition de projet pour l'amélioration de l'assiduité.
2. Soumettez votre proposition au ministère de l'Éducation par courriel à l'adresse ESEDpartnership@yukon.ca avant 16 h 30 le vendredi 28 mars 2025.

Responsable(s) du projet et coordonnées	
Nom de l'école	Montant demandé
Personne-ressource	Téléphone (jour)
Poste	Courriel
Autre personne-ressource	Téléphone (jour)
Poste	Courriel

Plan du projet

Veillez noter que les activités ou les projets suivants ne sont pas acceptés :

- Programmes de récompense en argent pour l'assiduité ou de récompense pour la meilleure présence en classe (autres que les récompenses pour la plus nette amélioration de l'assiduité)
- Projets entraînant la création d'un poste rémunéré
- Projets qui NE SONT PAS destinés à favoriser l'amélioration de l'assiduité
- Projets qui vont à l'encontre des politiques du gouvernement du Yukon et des lois du Yukon
- Projets nécessitant un financement sur plusieurs années ou qui s'étendent sur plus de deux ans
- Acquisitions d'envergure d'immobilisations, d'infrastructures, ou d'articles ou de programmes assortis de coûts de fonctionnement et d'entretien récurrents (Les fonds sont destinés à des projets ponctuels; ils ne peuvent servir à financer des projets qui sont assortis de coûts de fonctionnement ou autres récurrents ou annuels.)

J'ai lu la liste ci-dessus et je confirme que notre projet est admissible au financement.

Vous pouvez répondre aux questions qui suivent en style télégraphique.

Date de début :

Date de fin :

Décrivez votre projet en quelques mots (maximum de 75 mots).

Précisez à quoi servira le financement.

Ventilation et budget du projet

Action	But (indiquez la catégorie qui figure dans les lignes directrices)	Méthode d'évaluation	Budget
Exemple : Achat d'équipement – 20 paires de raquettes pour la classe	Améliorer l'assiduité en multipliant les occasions de renforcer les relations avec les élèves dans la nature.	<ul style="list-style-type: none"> • Constatation de la participation des élèves • Commentaires d'élèves (citations) 	2 200 \$
Total			
Total des autres sources de financement, y compris les dons en nature (le cas échéant)			
Total demandé pour l'amélioration de l'assiduité (maximum 20 000 \$)			

Nous prévoyons collaborer avec des partenaires locaux des Premières Nations du Yukon du domaine de l'éducation en :

La collaboration ou les contributions des élèves comprendront :

Nous prévoyons travailler avec les organismes communautaires suivants (le cas échéant) :

Nous estimons que élèves bénéficieront du ou des projets.

Nous informerons les élèves, le personnel, les parents et la collectivité (selon le cas) du soutien offert et des réussites obtenues par les moyens suivants :

publicité à l'école

School Messenger

publications sur les médias sociaux

autre :

Comptez-vous faire l'acquisition de technologies de l'information et des communications?

Consultez la direction des Services de soutien en technologie de l'information (SSTI) ou la direction de la Technologie et des dossiers des élèves (TDE) avant de soumettre le formulaire.

Notre plan prévoit l'achat de technologies de l'information et des communications. La direction des SSTI ou la direction de la TDE a donné son approbation préliminaire.

Notre plan ne prévoit pas l'achat de technologies de l'information et des communications.

Comptez-vous faire l'acquisition d'équipements qui exigent une installation? Contactez la Gestion des installations par l'intermédiaire d'Archibus avant de soumettre le formulaire.

Notre plan prévoit l'achat d'équipements qui exigent une installation. Nous avons consulté la Gestion des installations et avons obtenu son approbation.

Notre plan ne prévoit pas l'achat ou l'installation d'équipements.

Déclaration et signature

Paiement et exigences en matière de rapport

1. Les modalités, y compris le calendrier des paiements et les exigences en matière de rapports, sont décrites dans l'entente de financement conclue entre **Chaque élève, chaque jour** et les demandeurs retenus.
2. Le rapport final qui doit être soumis doit démontrer que les résultats du projet décrits dans la demande se sont concrétisés et que les fonds ont été utilisés conformément au budget approuvé. Vous devez y joindre des pièces justificatives, comme les reçus, les factures ou des photos des résultats du projet afin d'assurer la transparence et la reddition de comptes.

Reconnaissance publique du financement

Les bénéficiaires du financement doivent reconnaître l'appui financier du programme **Chaque élève, chaque jour** et du gouvernement du Yukon. L'entente de financement contient de plus amples renseignements à ce sujet.

Renseignements bancaires pour les paiements par transfert électronique de fonds (TEF)

Les demandeurs retenus recevront le financement par TEF. Les renseignements bancaires accompagnés du formulaire de TEF dûment rempli ou d'un chèque portant la mention « annulé » seront exigés à la signature de l'entente de financement.

Déclaration

Nous soumettons la présente demande dans le but d'obtenir du financement de la part du programme **Chaque élève, chaque jour** et du gouvernement du Yukon pour la réalisation d'un projet d'amélioration de l'assiduité. Il est convenu que la demande peut être rendue publique en totalité ou en partie conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* du Yukon.

Je confirme avoir pris connaissance de la déclaration ci-dessus.

Signature du responsable autorisé : _____

Nom (en lettres détachées) :

Date :